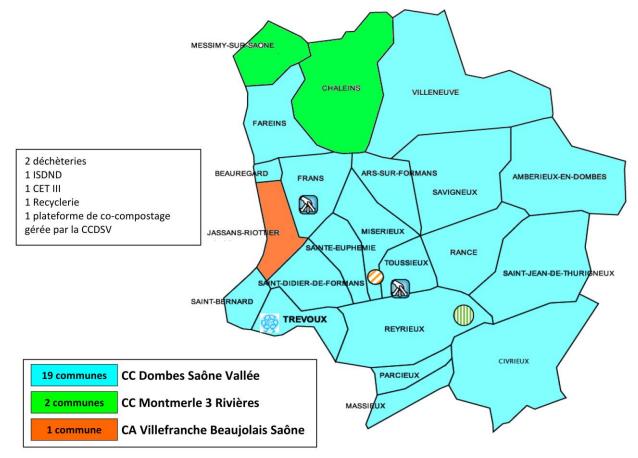


1 Organisation générale

Ces données sont issues du rapport annuel sur les déchets de 2015. Les données par commune ne sont pas détaillées dans le rapport et ne peuvent donc pas être présentées ici.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères Saône Dombes (SMICTOM) assure la compétence déchets sur le territoire de 2 communautés de communes et une communauté d'agglomération.



Ce territoire peri-urbain, forme un bassin de vie de 44 638 habitants, dont 1 124 habitants sur la commune de Messimy-sur-Saône (Insee 2014).

Le service de collecte s'organise selon le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le SMICTOM a adhéré au Syndicat Mixte Beaujolais Saône Dombes (SYSTRAIVAL) pour les compétences suivantes :

- Collecte et traitement du verre, journaux/magazines
- Traitement des emballages légers
- Traitement des ordures ménagères
- Traitement des végétaux

2 La collecte

La collecte des ordures ménagères est assurée sur 21 communes (territoire du SMICTOM hors Trévoux) par la société ONYX-ARA, dont l'exploitation est située à Villefranche sur Saône (69). Ce contrat arrivait à échéance le 31 décembre 2015. La fréquence de collecte des ordures ménagères sur Messimy-sur-Saône est d'un ramassage par semaine en porte à porte.

Sur l'exercice 2015, 9 951 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire du SMICTOM.

La collecte sélective s'effectue en point d'apport volontaire (PAV) sur Messimy-sur-Saône, les déchets légers (emballages recyclables) sont récupérés par la société ONYX-ARA, ce contrat arrivait à échéance le 31 décembre 2015. Les journaux/magazines et les verres sont collectés par la société





Guérin, ce contrat est géré par le SYTRAIVAL. Sur l'ensemble du territoire du SMICTOM il existe 85 PAV à dispositions des habitants des 22 communes.

Flux	Mode de collecte	Prestataire	Exutoire
Ordures ménagères	Collecte en porte-à-porte, présentés en bacs roulants par les usagers	VEOLIA et SERNED	Incinération à l'UVE de Villefranche sur Saône
Emballages légers	Collecte en porte-à-porte pour 5 communes, présentés en sacs translucides jaunes, fournis par le SMICTOM; Collecte en apport volontaire pour 22 communes	VEOLIA et SERNED	Séparation des emballages au centre de tri de VEOLIA à Rillieux la Pape, puis NICOLLIN à Saint-Fons.
Papiers et verre	Collecte en apport volontaire du verre et des papiers pour les 22 communes	GUERIN	Séparation des papiers au centre de tri de VEOLIA à Villefranche sur Saône Valorisation matière des papiers chez un papetier Valorisation matière du verre à la fonderie d'Andrézieux-Bouthéon
2 Déchèteries	Déchèterie du Pardy, à Frans Déchèterie des Bruyères, ZI de Reyrieux, à Toussieux	QUINSON- FONLUPT	Selon nature des apports
1 ISDND (La Thorine à Misérieux)		QUINSON- FONLUPT	-

Sur l'exercice 2015, 3 010 tonnes de déchets recyclables ont été triées et déposées dans les PAV.

- Papiers: 813 tonnes

- Emballages légers : 760 tonnes

- Verre: 1438 tonnes

3 La déchetterie

2 déchèteries existent sur le territoire :

- Déchèterie du PARDY, sur la commune de Frans
- Déchèterie des BRUYERES, ZI de Reyrieux, sur la commune de Toussieux

Le SMICTOM a confié l'exploitation des deux déchèteries à la société QUINSON FONLUPT située à Saint Denis les Bourg (01). Ce contrat arrive à échéance le 1 er mai 2017.

La déchetterie la plus proche de Messimy-sur-Saône est celle du PARDY, ces horaires sont :

- Hiver (du 1er octobre au 31 mars) : le lundi de 13h à 17h et du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h ;
- Été (du 1^{er} avril au 30 septembre) : le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

2 gardiens sont présents sur chaque site pour orienter les usagers.





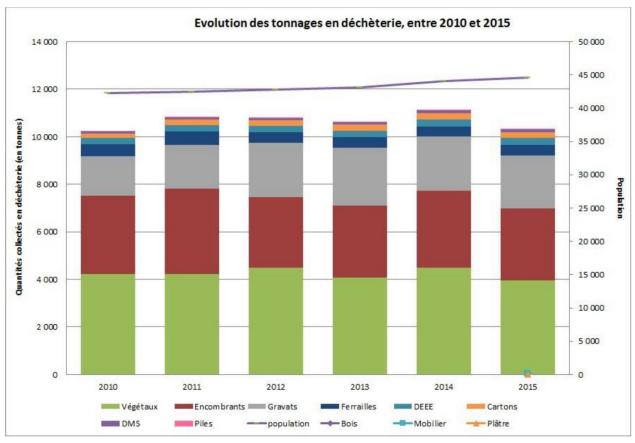
Les deux sites sont fermés les dimanches et jours fériés.

A Messimy-sur-Saône, 1 218 habitants ont fréquentés la déchetterie pendant l'année 2015 avec en moyenne 2,1 passages. Sur le territoire du SMICTOM, 126 022 usagers ont été accueillis en 2015, la fréquentation moyenne est de 2,8 passages sur l'année.

Les quantités se répartissent comme suit :

	Déchèterie du Pardy FRANS	Déchèterie des Bruyères TOUSSIEUX	TOTAL en tonnes	TOTAL en kg/hbt
Végétaux	1 867	2 087	3 954	89
Encombrants	1 574	1 450	3 025	68
Gravats	1 068	1 151	2 219	50
Ferrailles	223	225	448	10
Cartons	123	121	244	5
Bois	125	76	201	5
Mobilier		106	106	2
Plâtre		13	13	0
D3E	151	159	310	7
DDS	57	65	122	3
Piles	1	2	3	0
Total matériaux	5 189	5 456	10 645	238
Recyclerie	31	38	69	2

Malgré l'augmentation constante de population, les tonnages en déchèterie ont diminué. L'apport moyen par habitant a également diminué (243 kg en 2010 à 238 kg en 2015).



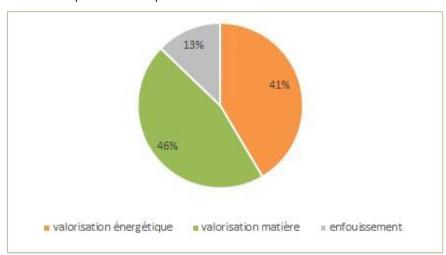


Depuis 2001, le SMICTOM vend des composteurs en bois ou en plastique aux habitants, ainsi en 2015, 42 composteurs ont été vendus. Actuellement, moins de 5% de l'habitat pavillonnaire est équipé d'un composteur.

4 Synthèse de 2015

Flux	Ordures ménagères	TRI (emballages, papiers et verre)	Textiles	Déchèteries	Total
SMICTOM Tonnages	9 780	3 010	159	10 645	23 593
SMICTOM Kg par hbt	219	67	4	238	529
Moyenne nationale habitat MIXTE RURAL					
Kg par hbt	272	81	4	200	557
Ecart SMICTOM /					
Moyenne nationale	- 19 %	- 17 %	0 %	+ 19 %	- 5%

La valorisation des déchets produit se répartit selon les traitements suivants :



La production globale de déchets a diminué depuis 2010, les ordures ménagères ont diminué de -1,6%, les apports en déchèterie ont diminué de -1,7%. Les usagers ont augmenté leur geste de tri pour le verre (+4,9%, pour les emballages légers (+13,1%), et fréquentent de plus en plus l'association de la Recyclerie, magasin solidaire de collecte et revente de déchet (+155% de fréquentation).

Le geste de tri des papiers a chuté (-10,3%), ce qui s'explique par la diffusion de stop-pub aux habitants et l'impact des politiques nationales sur les publicités ou l'émergence des smartphones et tablettes, qui contribuent à diffuser une information numérique (moins de papiers). L'apport dans les bennes textiles a également diminué (-6,5%), cela peut s'expliquer par l'augmentation des tonnages récupérés par la Recyclerie, le développement des bourses aux vêtements ou les dons entre les habitants.